



Vers plus d'égalité en santé



Le guide qui sensibilise et outille les professionnels·les et bénévoles pour prévenir et lutter contre les discriminations dans le domaine de la santé !

Ce guide s'adresse principalement aux professionnels·les, futurs-es professionnels·les et bénévoles exerçant dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales en France.

POURQUOI CE GUIDE ?

Ce guide est pensé pour soutenir les professionnels·les et les bénévoles de la santé et du social dans leurs réflexions sur l'accueil de la diversité des publics, l'adaptation et la qualité de la prise en charge, le respect des principes déontologiques et la lutte contre les inégalités sociales de santé.

Admettre l'existence de discriminations peut être difficile pour les professionnels·les et bénévoles. Cela revient à admettre que des pratiques puissent être contraires à la déontologie et à l'éthique professionnelles voire illégales.

Une discrimination peut être définie comme une différence de traitement, sur la base d'un critère illégal et portant préjudice à la personne. Elle est encadrée par le droit.

De fait, cette notion reste peu mobilisée dans le domaine de la santé. Pourtant, elle est riche à explorer car :

→ elle prend en compte une variété de situations, certaines évidentes et d'autres plus diffuses (refus de rendez-vous non justifié,

baisse de qualité de prise en charge, retard aux soins, propos stigmatisants, ...)

→ elle invite à sortir du silence et à échanger autour de situations du quotidien qui peuvent questionner ;

→ elle permet de s'interroger sur l'impact des représentations, stéréotypes et préjugés dans l'accompagnement et dans la prise en charge ;

→ elle propose un cadre juridique pour guider les pratiques ;

→ elle permet d'analyser la manière dont le système de santé reproduit certaines inégalités sociales et ainsi d'identifier des leviers pour les réduire ;

→ elle offre des pistes concrètes pour réfléchir aux modalités d'accès aux soins et à la santé de tous·tes.

QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

→ sensibiliser aux discriminations vécues par les usagers·ères dans le domaine de la santé ;

→ apporter des éléments d'analyse ;

→ outiller les professionnels·les pour prévenir et lutter contre les discriminations dans leurs pratiques au quotidien.

Au vu de l'ampleur des problématiques soulevées, le choix a été fait de traiter quatre critères de discrimination : l'origine réelle ou supposée des personnes, le sexe, le lieu de résidence et la précarité économique.

